



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Consulat Général de France  
à Hồ Chí Minh Ville

LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL  
MARGUERITE DURAS

Đường số 11 – P. Long Bình – Quận 9

Hồ Chí Minh-Ville (Vietnam)

Tél : (84-8) 37 25 22 08

Fax : (84-8) 37 25 22 18

E-mail : [sec.direction@lfiduras.com](mailto:sec.direction@lfiduras.com)

Site web : [www.lfiduras.com](http://www.lfiduras.com)



aefe

agence pour  
l'enseignement  
français  
à l'étranger

**Procès verbal  
du conseil d'établissement du 20 février 2012**

Membres de l'administration

- **Chef d'établissement : Mme Monique ROINÉ**
- **Directeur de l'école primaire : M. Stéphane BERTRAND-BOURLAUD**
- **Gestionnaire comptable : Mme Marina BONNET**
- **Conseiller Principal d'Éducation : M. Antony JONKX - Excusé**
- **Chef de l'antenne à HCMV de l'Institut français du Vietnam : Mme Paule IGNATIO**

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation

- **M. Tristan PENNEL**
- **Mme Hélène EXBRAYAT**
- **Mme Catherine GRANET**
- **Mme Stéphanie HULOT – Remplacée par Mme VERNET Carole**

Représentants des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service

- **M. DINH Quoc Thang**

Représentants des parents d'élèves

- **M. Jacques SCHELLEKENS (APE-LEA) – Remplacé par Mme METHAIS Raphaëlle**
- **M. Jean-Louis WOTAWA (APEP)**
- **Mme Bérengère TRELUYER (APEP)**

Représentants des élèves

- **Mlle Mia LAM**
- **Mlle Jessica DANG GUAY**

Personnalités invitées à titre consultatif

- **Le Consul Général: M. Fabrice MAURIÈS - Excusé**
- **Le Conseiller A.F.E à HCM Ville : M. Marc VILLARD - Excusé**
- **Personnalité cooptée : M. Didier LACHIZE - Excusé**
- **Personnalité cooptée : M. Loïc GOURMELON**
- **Le Conseiller A.F.E : M. TESTARD Michel - remplacé par M. PLANCHON Eric**

**L'ORDRE DU JOUR**

- 1- Approbation du PV du Conseil d'établissement du 16 janvier 2012
- 2- Compte financier
- 3- Calendrier scolaire 2012-2013
- 4- Précisions sur le projet d'établissement
- 5- Questions diverses

Madame Treluyer (APEP) désire ajouter un point de dernière minute en « questions diverses ».

La séance débute à 16h20.

*Tout le courrier doit être adressé à :*

Mme Le Proviseur - Lycée Français International Marguerite Duras - Đường số 11 – P. Long Bình – Quận 9  
Hồ Chí Minh Ville - VietNam

## **1. Approbation du PV**

Le procès verbal du 16 janvier 2012 a été adopté à l'unanimité

## **2. Compte financier**

Madame Bonnet présente et commente rapidement, pour information, le compte financier 2011, qui reprend l'exécution du budget.

Principales caractéristiques en recettes :

Les recettes totales pour 2011 sont arrêtées à 4 280 584.79€.

Elles se répartissent principalement entre recettes issues des familles (63%), subventions de l'AEFE (26%), autres produits (3.5%), produits financiers (1.5%), et restauration scolaire (6%).

Les frais de scolarité se répartissent entre élèves de nationalité française (73%), de nationalité vietnamienne (17%) et élèves de nationalité tierces (environ 10%). Ces recettes issues des frais de scolarité représentent 2 690 000€. Les élèves se répartissent par niveau majoritairement entre le collège et l'élémentaire (respectivement 40% et 30% de l'effectif total), et ensuite maternelle et lycée dans des proportions équivalentes autour de 13 à 15%. Il faut noter par ailleurs 112 000€ de recettes issues des droits de première inscription (soit 224 élèves nouveaux en 2011).

Principales caractéristiques en dépenses :

Les dépenses totales pour 2011 sont arrêtées à 4 034 484.18€ en fonctionnement et 131 366.22€ en investissement.

Les dépenses se répartissent en dépenses de personnel (33.5%), bourses et abattements (28.5%), emprunt et contributions diverses (10.5%), entretien et maintenance (5.5%), amortissements et provisions (8.3%), restauration et voyages (6.6%), achats de fournitures (4%) et diverses charges financières et exceptionnelles (2%).

Question de Madame Methais : Pourquoi existe-t-il une ligne « Restauration scolaire » alors que les parents payent directement ?

Réponse de Madame Bonnet : les dépenses correspondent à la somme versée au prestataire par le LFI puisque les parents payent le LFI qui reverse à Caterers. Les recettes correspondent aux versements des familles, aux bourses et aux recettes issues des commensaux.

**Information complémentaire** donnée par Madame Bonnet : la caisse en dollars est désormais fermée, suite à une demande formulée lors d'un audit comptable réalisé en avril 2011 par l'agent comptable principal de l'AEFE et en raison d'une absence de mouvement sur ladite caisse.

## **3. Calendrier scolaire**

Madame Roiné soumet le calendrier scolaire 2012/2013 au conseil d'établissement. Les personnels, qui en ont eu connaissance, en sont très satisfaits, en raison des vacances moins morcelées. Madame Roiné précise que le vendredi 8 février a été ajouté aux congés afin de permettre au personnel vietnamien de se rendre dans leur famille pour les fêtes du Têt.

Le calendrier est adopté à l'unanimité.

---

*Tout le courrier doit être adressé à :*

Mme Le Proviseur - Lycée Français International Marguerite Duras - Đường số 11 - P. Long Binh - Quận 9  
Ho Chi Minh Ville - VietNam

Mme Roiné précise que ce calendrier doit encore être validé par l'IEN puis par l'AEFE. Par conséquent, il ne sera pas encore officialisé.

#### **4. Précisions sur le projet d'établissement**

##### **1) Le DELF**

Le lycée devient centre d'examen DELF (Diplôme d'Etude en Langue Française pour les non francophones). Des professeurs ont été formés pour être habilités à faire passer l'examen aux élèves, et ce dès le mois de juin.

##### **2) Langue vivante : les certifications en anglais**

Elles sont mises en place sur 5 niveaux, du A2 au C2, conformément au Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.

Principes de l'organisation : les professeurs proposent aux élèves de passer le niveau qui leur correspond. Les élèves s'inscrivent sur la base du volontariat. Ils sont préparés et encadrés par les professeurs de langue de l'établissement. L'examen se passe au British Council ou à l'université des langues de Ho Chi Minh Ville aux mois d'avril, mai et juin. Les inscriptions sont à faire avant le 30 mars auprès de M. Duvocelle, professeur d'anglais, référent pour les certifications dans notre établissement.

##### **3) Concours Calcul Mental**

Monsieur Bertrand-Bourlaud présente le concours. Initié par M. Philippe Wolf, Inspecteur de l'Education Nationale, basé à Pékin, il concerne tous les établissements AEFE de la zone Asie. Toutes les classes de l'élémentaire y participent. Différentes phases éliminatoires conduiront à une grande finale qui aura lieu à Hong Kong le 17 mai prochain. Deux élèves maximum par niveau (du CE2 au CM2) y représenteront le LFI Marguerite Duras.

Madame Roiné demande de voter la participation au financement maximum demandée aux familles selon les principes suivants :

- Voyage du 16 au 18 mai à Hong Kong concernant 3 à 6 enfants et 2 adultes accompagnateurs.
- Hébergement assuré par les familles du Lycée français de Hong-Kong, repas pris en charge par ce même lycée. Restent à la charge des familles le billet d'avion et les frais de transport sur place, en particulier de l'aéroport au lycée.

Le montant maximal ne devra pas être supérieur à 350 €.

Le montant et les principes sont adoptés à l'unanimité.

A la question posée « Pourquoi le lycée ne prend-il pas en charge les frais de ce voyage pour les enfants ? », Madame Roiné répond que dans la gestion comptable publique, une telle prise en charge n'est pas autorisée.

Nouvelle question : Que se passera-t-il si les enfants sélectionnés ne peuvent pas payer ?

Madame Roiné rappelle la mise en place du FSE.

#### **5. Questions diverses**

**Madame Roiné annonce :**

- 1) que le FSE est créé officiellement depuis fin décembre, le dépôt en préfecture a été validé.

---

*Tout le courrier doit être adressé à :*

Mme Le Proviseur - Lycée Français International Marguerite Duras - Đường số 11 - P. Long Binh - Quận 9  
Ho Chi Minh Ville - VietNam

2) que la location du bail du parking sera signée fin février, et que le gros des travaux aura sûrement lieu cet été.

**Madame Treluyer prend la parole au nom de l'APEP pour soulever plusieurs points :**

1) Le mécontentement grandissant des parents à propos de la cantine.

Madame Roiné répond qu'elle a convoqué le responsable de la restauration Caterers la semaine dernière, et les choses devraient changer. Effectivement, depuis cet entretien, on note déjà des améliorations. Les représentants élèves confirment.

2) L'APEP demande officiellement à l'APE de faire en sorte que cessent les plaintes et courriers alarmés sur le lycée de la part des parents ou futurs enseignants, suite aux vidéos qui circulent sur l'internet.

Madame Methais (APE) répond que le site de l'APE a été remis à jour et que les vidéos ne sont plus mises en avant. Au contraire, l'APE fait un bilan positif du lycée sur son site. Madame Methais demande à ce qu'aucun amalgame ne soit fait entre le SNE et l'APE.

Monsieur Planchon propose de demander à un expert de faire disparaître les vidéos compromettantes qui apparaissent sur certaines plateformes de type Utube. Mme Methais s'engage à en discuter avec le gestionnaire de leur site internet.

3) (Il s'agit du point de dernière minute annoncé en début de CE.) Mme Treluyer fait lecture d'un mail envoyé sur un forum de discussion « An Phu Neighbors » mettant en question la capacité du lycée à gérer son accroissement à la rentrée prochaine, et sondant la possibilité d'ouvrir une autre école dans le district 2.

Madame Treluyer souhaiterait qu'à l'avenir les personnes se renseignent auprès du lycée avant de publier ce genre d'informations.

Madame Roiné exprime son étonnement et son mécontentement. Elle assure qu'il n'y aura aucun problème à la rentrée prochaine, ni en espace, ni en enseignant. Le lycée est loin d'être à son maximum en termes de capacité d'accueil (900 à 1000 élèves possibles). Par ailleurs, l'établissement a été conçu pour permettre d'élever un étage sur les terrasses. Ce projet n'est pas d'actualité et interviendra en temps utile. Afin de faire cesser toute polémique, elle propose de rédiger un message qui sera publié sur le site du lycée. Par ailleurs, Mme Treluyer s'engage à répondre au message sur le forum de discussion.

Tous les points étant traités, la séance est levée à 17h20

Le Secrétaire de Séance,

**Hélène EXBRAYAT**



Le Président de séance,

**Mme Monique ROINÉ**

*Tout le courrier doit être adressé à :*

Mme Le Proviseur - Lycée Français International Marguerite Duras - Đường số 11 - P. Long Binh - Quận 9  
Ho Chi Minh Ville - VietNam